



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 15 FEVRIER 2017

Présents :

Sylviane NOEL, Héloïse BRUN, Emmanuelle DALLA COSTA, José FRANCO, Christian HENON, Vincent MASSARIA, Patrick MOLENE, Magali NOIR, Alain ROUX.

Absents: Francois DALLA COSTA , Emmanuel PRICOT

Secrétaire de séance :

Alain ROUX

Début de la séance à 18 heures 30.

• **Demande de subvention DETR 2017**

Dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau potable qui vont avoir lieu sur la commune en même temps que les travaux d'assainissement, Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est possible de solliciter une subvention au titre de la DETR auprès des services de l'Etat. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

• **Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)**

- DIA des biens pour échange d'une parcelle entre M.CAUX Jean Pierre et Mme GAILLARD Mirelle. A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

- DIA des biens d'une vente de parcelle A.1492 à la Frasse entre M. VENTRE Joël et Mme TEILLIER. A l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

• **Facturation de l'extension électrique de Monsieur Ludovic ROMAND**

Suite à la construction de la maison de M. ROMAND Ludovic sur le secteur de la Frasse, un renforcement électrique est nécessaire. Cette extension réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale sera entièrement refacturée à Monsieur ROMAND.

• **Tarif de convention pour le cimetière pour l'année 2017**

Suite à une nouvelle réglementation sur la vente des concessions et des caveaux du cimetière de nouveaux tarifs sont proposés.

Pour une concession en terre le prix reste à 300 euros.

Pour une concession et un caveau le tarif est de 300 euros pour la concession et de 2640 euros pour le caveau (revendu au prix d'achat) soit un total de 2940 euros.

Pour le columbarium le tarif est de 200 euros pour la concession et de 348 euros pour la plaque de fermeture soit un total de 548 euros.

Ces concessions sont d'une durée de 30 ans.

Le conseil approuve à l'unanimité ces tarifs.

- **Convention d'un droit d'usage du SYANE**

Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) sollicite la Commune pour réaliser un petit local à Romme à proximité du relais téléphonique pour l'installation du haut débit. La construction de ce local devant être réalisée sur un tènement communal, il convient de signer une convention avec ce syndicat afin d'accorder un droit d'usage de ce terrain. Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

- **Convention de facturation entre la commune et l'association LOU P'TIOUS**

Après l'achat de l'espace de jeux de l'école par la commune, l'association LOU P'TIOUS propose une participation financière correspondant au montant hors taxe de cet investissement, soit 11 258 € pour contribuer à l'achat de cette structure. Il convient donc d'émettre un titre de recette pour permettre l'encaissement de cette participation.

L'ensemble du Conseil Municipal tient à remercier chaleureusement l'association pour cette contribution et pour la mise en place de cet espace de jeux, très apprécié par les enfants.

- **Projet de travaux ONF pour l'année 2017,**

Comme toutes les années un programme de travaux est proposé à la commune par l'ONF.

Pour cette année :

- travaux de plantation parcelle 36 et parcelle 8 (environ 500 épicéas)
- travaux de dépressage parcelle 37 et parcelle 4 (travaux de 2016 reportés sur 2017 pour cause de météo)
- travaux de dépressage parcelle 52
- travaux de peinture des parcelles 1 et 4
- prolongation de la piste dans la parcelle 9 sur environ 150 mètres

L'ensemble du conseil approuve le programme de ces travaux qui seront réalisés en fonction du budget de cette année

- **Questions diverses**

Tourisme

M.Vincent MASSARIA nous informe du bon avancement du chemin à thème qui sera mis en place sur le printemps 2017. Ce chemin partira de la Mairie en passant par la Chapelle de la Fley sur le thème de la forêt et de la faune et retour par la Frasse sur un thème du patrimoine.

Mise en place sur 2017 d'un panorama sur la place du Pare.

Bâtiments communaux

Pour cette année 2017 : attente de devis pour la peinture du toit de la Chapelle de Romme

Fin des travaux d'électricité à Vormy.

Voirie et réseaux

Pour 2017, travaux d'enrochement sur la route de Ratel (au niveau de la maison de Mme ALLAMAND) et projet de travaux au carrefour de Cusson. Demande de devis pour l'entretien de la voirie sur la commune. Eclairage public: la société Chatel propose à la Mairie le changement de 25% des ampoules sur la commune par années afin de renouveler l'ensemble de l'éclairage public.

Fin de la séance à 20 heures 30.